

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 08001 Numéro SIREN : 538 207 556 Nom ou dénomination : A.R.I. LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt 29626

- 9 SEP. 2021

29626

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A.R.I LOGISTIQUE		1 RUE PIERRE SEMARD	
SIRET	5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7	93700 DRANCY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Transports routiers de fret de proximité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	27 643
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W
--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire une déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
CGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
Date: 20/07/2021	Lieu: DRANCY
Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
Signature	PUGENGER FREDERIC ROGER
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF)	

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions								e		
autres que celles visées en (a),								f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8
Mme MUSTAFOSKI DITA	250						
M PUGENGER FREDERIC ROGER 1 RUE PIERRE SEMARD	250						
93700 DRANCY							

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	30 922	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2021

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		A.R.I LOGISTIQUE		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		1 RUE PIERRE SEMARD		93700 DRANCY			
Numéro SIRET *		5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0			
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	8 160	030	6 517	1 643	3 513
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
Total I (5)		044	8 160	048	6 517	1 643	3 513
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068	63 354	070	63 354	67 153	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	8 427	074	8 427	14 585	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	13 412	086	13 412	610	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II		096	85 192	098	85 192	82 348	
Total général (I+II)		110	93 351	112	6 517	86 834	85 861
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	3 000	3 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	300	300	
	Réserves réglementées *	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134		134	12 931	12 782	
	Résultat de l'exercice	136		136	(27 643)	3 149	
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	(11 411)	19 231	
	Provisions pour risques et charges	154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	28 800	14 612	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	56		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		172	69 390	52 017	
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176		176	98 246	66 629	
Total général (I + II + III)		180		180	86 834	85 861	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		A.R.T. LOGISTIQUE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 0		13 1 1 2 2 0 1 9					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210							
	Production vendue	biens		215		214							
		services *		217		218	45 051		92 840				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	45 051		92 840				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							55
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	2 150		1 224				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 3 556 - immobilier)				242	28 129		45 118				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244							
	Rémunérations du personnel *					250	24 447		24 828				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	15 636		15 966				
	Dotations aux amortissements *					254	1 870		2 369				
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	72 232		89 560				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(27 181)		3 281				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)		280							
	Produits exceptionnels			(IV)		290							
	Charges financières			(V)		294	372		28				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	90		103				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices *						(VII)	306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(27 643)		3 149				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	27 643				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						
	Divers* dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1			354	27 643			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356							
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat									360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1			372	27 643			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

A.R.I LOGISTIQUE

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUENéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	7 000	462		464		466	7 000	7 000
	Autres immobilisations corporelles	470	1 160	472		474		476	1 160	1 160
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	8 160	492		494		496	8 160	8 160

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	4 028	552	1 750	554		556	5 778
	Autres immobilisations corporelles	560	619	562	120	564		566	739
TOTAL		570	4 647	572	1 870	574		576	6 517

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	27 643
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	27 643

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	9 010
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 722
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

31/12/2020

[illegible]

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106. le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		160	
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIR N° 2033-F 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL 93700 VILLE DRANCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MUSTAFOSKI Prénom(s) DITA

Nom marital PUGENGER % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) M Nom patronymique PUGENGER Prénom(s) FREDERIC ROGER

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie RUE PIERRE SEMARD

Code postal 93700 Commune DRANCY Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIR N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL 93700 VILLE DRANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			90.00
03/06/2020 BQ WEB AMENDE.GOUV	90.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 643	3 513	1 870	53.24
21821000 CTTE NISSAN	7 000	7 000		
21831000 IPHONE 7	560	560		
21832000 PACK PC PORTABLE HP 15+HOUSE+O	600	600		
28182100 CTTE NISSAN	5 778	4 028	1 750	43.45
28183100 iPhone 7	560	560		
28183200 ORDINATEUR PORTABLE HP	179	59	120	203.39
TOTAL I	1 643	3 513	1 870	53.24
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	63 354	67 153	3 799	5.66
41110000	63 354	67 153	3 799	5.66
AUTRES CREANCES	8 427	14 585	6 159	42.23
42100000 Personnel : rémunérations dues	2 782	3 836	1 054	27.47
43760000 RSI	5 645	5 645		
45511000 Gérant		2 105	2 105	100.00
45615000 Apports en numeraire		3 000	3 000	100.00
DISPONIBILITES	13 412	610	12 802	NS
51200000 Banque	11 255		11 255	
53100000 Caisse siege social	2 157	610	1 547	253.55
TOTAL II	85 192	82 348	2 844	3.45
TOTAL GENERAL	86 834	85 861	974	1.13

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		3 000		3 000			
10100000	Capital	3 000		3 000			
RESERVE LEGALE		300		300			
10610000	Reserve legale	300		300			
REPORT A NOUVEAU		12 931		12 782		149	1.17
11000000	Report a nouveau (solde credit	12 931		15 356		2 424	15.79
12000000	Resultat de l'exercice (benefi			2 573		2 573	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		27 643		3 149		30 792	977.75
TOTAL I		11 411		19 231		30 643	159.34
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		28 800		14 612		14 187	97.09
16410000	EMPRUNTS DE 3000 EUROS	198		198			
16420000	EMPRUNTS DE 10000	3 070		3 761		691	18.37
16430000	PRET 7000 EUROS JUIN 2018			2 011		2 011	100.00
16440000	PRET 5000	2 532		3 762		1 230	32.71
16470000	PRET 8000	8 000				8 000	
16480000	PRET 15000	15 000				15 000	
51200000	Banque			4 880		4 880	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		56				56	
40110000		56				56	
AUTRES DETTES		69 390		52 017		17 373	33.40
41110000				1 223		1 223	100.00
43100000	Sécurité sociale	8 977		1 874		7 103	379.07
43730000	KLESIA	368		664		296	44.54
44320000	fonds de solidarite	7 500				7 500	
44400000	Etat impôt sur les bénéfices	6 438		6 438			
44551000	Tva à décaisser	46 107		35 283		10 824	30.68
44587600	TVA en attente collectée 20.00			6 535		6 535	100.00
TOTAL III		98 246		66 629		31 616	47.45
TOTAL GENERAL		86 834		85 861		974	1.13

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	45 051	92 840	47 790	51.47-
70600000 Prestations de services	45 051	92 840	47 790	51.47-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	45 051	92 840	47 790	51.47-
ACHATS DE MARCHANDISES		55	55	100.00-
60710000 Marchandise (ou groupe) a		55	55	100.00-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 150	1 224	927	75.74
60170000 Fournitures a, b, c...	2 028	1 064	964	90.55
60223000 Fournitures d'atelier / usines		38	38	100.00-
60225000 Fournitures de bureau	122	122	0	0.30
AUTRES CHARGES EXTERNES	28 129	45 118	16 989	37.66-
60400000 Achats etudes et prestat. serv	28		28	
60500000 Achats materiel equipem. trava		225	225	100.00-
60510000 TELEPHONE	509		509	
60600000 Achats non stockes de mat. pre		107	107	100.00-
60630000 Fournit. entretien & petit equ	320	340	21	6.05-
60680000 Autres matieres et fournitures		117	117	100.00-
61100000 Sous-traitance generale		429	429	100.00-
61221000 LOA RENAULT MASTER	3 556	7 002	3 446	49.21-
61500000 Entretien et reparations	92	402	310	77.00-
61510000 ENTRETIENS REPARATIONS VEHICUL	1 656	3 748	2 092	55.81-
61600000 Primes d'assurance	4 513	5 737	1 225	21.34-
61636000 Sur achats	71	194	124	63.64-
62260000 Honoraires	2 083	1 667	417	25.00
62270000 Frais d'actes et de contentieu	4	662	659	99.47-
62510000 Voyages et déplacements		600	600	100.00-
62511000 PARKING	7	82	75	91.41-
62511100 PEAGES	3 511	4 838	1 327	27.42-
62512000 HOTELS	1 153	2 332	1 179	50.55-
62520000 CARBURANT	7 731	12 782	5 050	39.51-
62570000 Receptions	18	157	138	88.44-
62571000 REPAS	512	1 107	595	53.71-
62600000 Frais postaux et de télécomm.		13	13	100.00-
62630000 BOUYGUES TELECOM	555	831	275	33.15-
62700000 Services bancaires et assim.	1 808	1 747	62	3.53
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	24 447	24 828	381	1.54-
64110000 Salaires appointements	30 922	31 349	426	1.36-
64140000 Indemnites et avantages divers	6 475	6 521	45	0.69
CHARGES SOCIALES	15 636	15 966	330	2.07-
64510000 Cotisations urssaf	12 703	13 290	587	4.42-
64530000 Cotisations aux caisses retr.	2 622	2 675	53	1.99-
64751000 MASQUE GEL	311		311	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 870	2 369	499	21.06-
68112000 Immobilisations corporelles	1 870	2 369	499	21.06-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	72 232	89 560	17 328	19.35-

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

Date 21/07/2021	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client ARILOG A.R.I LOGISTIQUE 1 RUE PIERRE SEMARD 93700 DRANCY	Référence	Page 1
Collaborateur		Exercice 01/01/2020 31/12/2020	

[illegible]

SAS A.R.I LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000€
1 RUE PIERRE SEMART
93700 DRANCY
SIRET :538 207 556 00027

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.
Pendant la période allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 45 051€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES

ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP 2 150€

VARIATION DE STOCKS MSES

AUTRES CHARGES EXTERNES 28 129€

IMPOTS ET TAXES €

SALAIRES ET TRAITEMENT 24 447€

CHARGES SOCIALES 15 636€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 1 870€

AUTRES CHARGES €

TOTAL 72 232€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 1 643€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 98 246€ représentant :

EMPRUNT	28 800€
FOURNISSEURS	56€

DETTES FISCALES ET SOCIALES	69 390€
COMPTE COURANT GERANT	€
TOTAL	98 246€

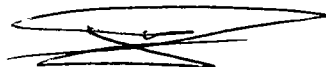
Le résultat comptable fait apparaître une perte nette comptable de 27 643€ que nous portons sur le compte dit de report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescription de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 31 Août 2021

Le Président

Mr PUGENGER Frédéric



A . R . I . LOGISTIQUE
1 RUE PIERRE SEMARD
93 700 DRANCY
mobile 06 27 60 95 93
e-mail ARILLOGISTIQUE@HOTMAIL.com
RCS + 53820755600019

SAS A.R.I. LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000 €
Siège Social : 1 RUE PIERRE SEMART
93700 DRANCY
SIRET : 538 207 556 00027

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Août 2021 A 10H

Les actionnaires de la SAS A.R.I. LOGISTIQUE se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Mr PUGENGER Frédéric président actionnaire.

Les actionnaires présents ont élargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

Mr le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2020
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2021.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celle-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le président dans ses fonctions pour l'année 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte nette comptable de 27 643€ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

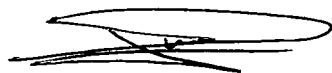
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président Actionnaire
Mr PUGENGER Frédéric

Actionnaire
Mme PUGENGER Dita



A.R.I. LOGISTIQUE
1 RUE PIERRE SEMARD
93 700 DRANCY
mobile 06 27 60 95 93
e-mail ARILOGISTIQUE@HOTMAIL.com
RCS • 53820755600019